

PROGRAMME DE SUCCÈS PARENTAL (PARENT SUCCESS PROGRAM) Programme de la ville de New York pour la réduction de l'endettement par l'emploi

La photo du ou des modèle(s) est utilisée à des fins d'illustration uniquement.

Si vous participez à un programme d'emploi admissible du Department of Social Services, vous pouvez réduire votre dette de pension alimentaire d'un montant pouvant aller jusqu'à 7 500 \$.

Ces trois points s'appliquent-ils à votre cas ?

- 1 Vous avez une dette de pension alimentaire envers le Department of Social Services (DSS) de la ville de New York ;
- 2 Vous vous êtes inscrit(e) à un programme d'emploi admissible du DSS ; et
- 3 Vous avez trouvé un emploi et vos versements de pension alimentaire sont déduits de votre salaire pendant au moins trois mois (c'est ce qu'on appelle la « retenue sur salaire »).

Si ces trois points s'appliquent à votre cas, le Office of Child Support Services (OCSS) de la ville de New York peut être en mesure de réduire la dette de pension alimentaire imputée de manière définitive que vous devez au DSS de la Ville de New York **d'un montant pouvant aller jusqu'à 7 500 \$**.

Vous avez des questions ?

Veuillez consulter la Foire aux questions (Frequently Asked Questions, FAQs) pour plus d'informations sur les programmes d'emploi admissibles : <https://nyc.gov/ocss-debt-reduction>.

Demandez à votre programme d'emploi du DSS des informations sur le programme « Succès parental » de l'OCSS ou contactez l'OCSS par courriel, en personne ou par courrier. Consultez la page <https://on.nyc.gov/contactocss>.